

# LISIEUX (Calvados)

## Ancien palais épiscopal

### Croisées

*Deuxième ou troisième quart du XVIII<sup>e</sup> siècle*



Aujourd'hui, l'ancien palais épiscopal de Lisieux est composé de plusieurs bâtiments d'époques diverses mais aucun ne subsiste, hormis à l'état de vestiges, des premières constructions médiévales. Le plus ancien remonte à l'épiscopat de Philippe de Cospéan (1636-1646). Il ne conserve aucun de ses châssis de fenêtre d'origine, mais six croisées réalisées au siècle suivant. Il s'agit d'un modèle classique à imposte, à neuf rangées de carreaux et à deux montants de petits bois par vantail (type A). Nous verrons toutefois qu'une croisée se distingue en remployant probablement des vantaux sur lesquels les petits-bois ont un profil différent (type B).

#### 1 - Croisées de type A

##### *La menuiserie*

##### Le bâti dormant

Il est composé d'un bâti divisé par une traverse d'imposte moulurée d'un bec de corbin (plan n°4). En partie basse, il est pourvu d'une pièce d'appui en quart-de-rond qui était posée à plat sur l'appui en pierre (plan n°4). Ce système ne pouvait garantir une étanchéité importante. On notera également que la traverse d'imposte et la pièce d'appui n'ont pas de gorge pour évacuer l'eau vers l'extérieur. Les montants de rives ont un congé pour installer les fiches à broche amovible et une contre-noix pour améliorer l'étanchéité des vantaux vitrés (plan n°3). La contre-noix est poussée directement sur le chant intérieur des montants et non au fond d'une feuillure.

##### Les vantaux vitrés

Les vantaux vitrés du bas et du haut ont exactement la même conception bien que les derniers aient été destinés à garnir une imposte fixe. En partie basse, ils reçoivent un jet d'eau en talon flotté et encastré sous lequel une rainure est poussée pour former larmier. Les battants de rives ont un congé pour les fiches et une noix en raccord avec le dormant. Les battants du milieu ferment par l'intermédiaire d'une feuillure et d'une contre-feuillure masquées par deux cotes (plan n°3). Les battants sont de faible largeur et tous les tenons les traversent. Les petits-bois sont moulurés d'un tore plat accosté de deux baguettes et raccordés à l'onglet. Les moulures des bâtis sont plus larges de 2 mm que celles des petits-bois pour que les coupes d'onglet n'entaillent pas le carré des montants et traverses (plan n°4 - moulure des bâtis 20 mm / petits-bois 37 mm).



Fig. E.1. La façade nord au début du XXe siècle

##### *La serrurerie*

##### Les organes de rotation

La rotation des ouvrants est assurée par des fiches à chapelets à trois nœuds et à broche amovible (fig. 2.4 et plan n°5). La hauteur des nœuds varie considérablement d'une fiche à une autre (47 à 68 mm).

### Les organes de fermeture

La fermeture des vantaux est assurée par une espagnolette à poignée pleine dont l'axe possède un ergot pour la maintenir de niveau (fig. 2.7 et plan n°5).

### Les organes de consolidation

Les vantaux du bas, les seuls ouvrants, sont consolidés par des équerres clouées dans les angles (fig. 2.6). Leurs trous de fixation sont légèrement fraisés pour affleurer les clous. Les équerres comme les fiches sont irrégulières (ailes verticales : 120 à 125 mm – ailes horizontales : 160 à 169 mm).

## La vitrerie

Les croisées conservent une bonne partie de leur vitrage ancien. Les verres ont une teinte verdâtre plus ou moins prononcée et laissent apparaître des rayures circulaires qui montrent qu'ils ont été débités dans de grandes cives ou plats de verre.

### 2 - Croisée de type B

Cette croisée possède un bâti dormant et des châssis d'imposte identiques aux autres. Par contre, ses vantaux du bas sont bien différents. Leurs jets d'eau ont été rapportés et leurs battants du milieu ferment par deux chanfreins dissimulés par des cotes moulurées. Ils ont également un rang de carreaux en plus sur la hauteur et leurs petits-bois de 42 mm de large adoptent un profil original. A l'intérieur comme à l'extérieur, les petits-bois sont moulurés d'un tore très plat accosté de deux carrés. Les deux parements sont donc identiques. Tout au plus, on peut observer ici ou là un tore extérieur un peu moins profond pour laisser 1 ou 2 mm de « feuillure » permettant de poser les carreaux. Ce profil était probablement justifié par une étanchéité des carreaux réalisée par des bandes de papier collé. Il permettait en outre une bonne évacuation de l'eau. Au vu des caractéristiques de ces deux vantaux, on peut penser qu'ils ont été récupérés sur une croisée plus ancienne.

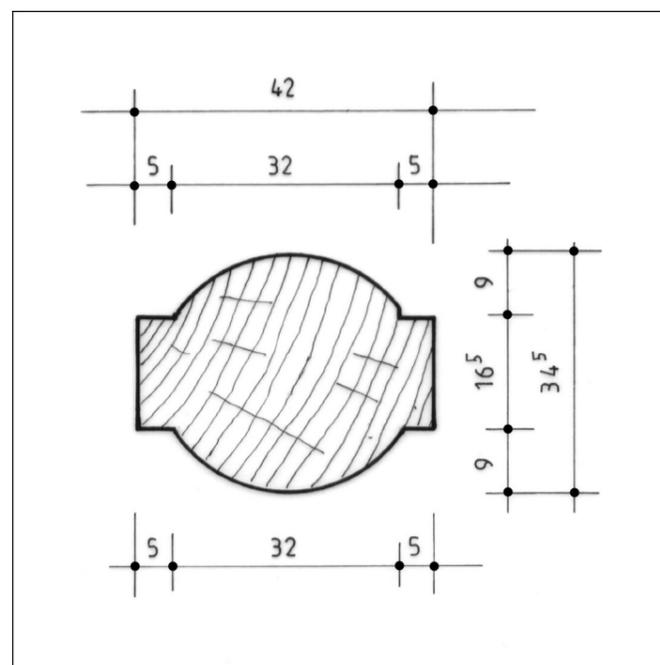


Fig. E.2. Petit-bois (croisée de type B)

### 3 - Datation

La conception générale de ces croisées les date du XVIIIe siècle, mais l'utilisation d'une espagnolette comme d'une gorge pour installer les fiches permet d'écartier le premier quart de ce siècle. A l'opposé, le maintien d'une pièce d'appui à plat et de battants du milieu à simple feuillure, comme l'absence de gorge d'évacuation, nous font a priori exclure le dernier quart. On peut donc raisonnablement penser que ces croisées ont été réalisées durant le deuxième ou troisième quart du XVIIIe siècle.

#### Situation



#### Documents annexés

- Planche n°1 : Croisée
- Planche n°2 : Croisée
- Plan n°1 : Croisée / élévation intérieure
- Plan n°2 : Croisée / élévation extérieure
- Plan n°3 : Sections horizontales
- Plan n°4 : Sections verticales<sup>1</sup>
- Plan n°5 : Serrurerie

<sup>1</sup> Le relevé a été réalisé à l'occasion du chantier de restauration de l'édifice dans les ateliers Aubert-Labansat à Coutances que nous remercions pour leur collaboration. Il est à noter que les cotes (couvre-joints) et les jets d'eau des vantaux du bas ainsi que la pièce d'appui sur la croisée étudiée sont des éléments de restauration. Nous avons donc reproduit sur nos dessins une pièce d'appui relevée sur une autre croisée et les jets d'eau anciens de l'imposte.